

## Offre d'emploi

### Bourse d'assistant(e) de recherche de 12 mois

#### « Le droit public et social belge face à la crise sanitaire du COVID-19 : faire face au présent et penser l'après »

Le Centre de droit public de l'ULB (<http://droit-public.ulb.ac.be>) offre une bourse d'assistant(e) de recherche à temps plein de 12 mois, à compter du **1<sup>er</sup> octobre 2020**. L'ouverture de cette bourse résulte de l'obtention d'un financement de l'Université par quatre professeurs du Centre, suite à un appel à projets de l'ULB « spécial COVID-19 ».

Le poste à pourvoir doit permettre de structurer, de consolider et de déployer, sur un temps long, les initiatives lancées par le Centre de droit public dès les premières semaines de la crise sanitaire, économique et sociale entraînée par la pandémie du COVID-19. Ces initiatives collectives visent à produire une analyse descriptive mais aussi et surtout critique et prospective des réponses juridiques apportées à la crise, en particulier en matière de droit public et de droit social. Concrètement, l'assistant(e) de recherche recruté(e) sera invité(e), d'une part, à assister l'équipe de recherche du Centre dans la préparation, la réalisation et la valorisation des travaux menés sur cette thématique (recherche documentaire, rédaction d'analyses, travail éditorial, organisation d'activités scientifiques...) et, d'autre part, à élaborer un projet de thèse de doctorat sur un sujet à convenir, à l'intérieur de la thématique générale des enjeux juridiques, en particulier institutionnels et sociaux, de la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 en Belgique.

#### *Thématique des recherches*

La gestion politique de la crise sanitaire du COVID-19 et de ses conséquences suscite un nombre important de questions juridiques. Quels sont les rôles respectifs de l'État fédéral, des régions et des communautés ? Quelle place le droit belge reconnaît-il aux « experts » dans la décision publique ? La lutte contre la pandémie est-elle compatible avec nos droits fondamentaux ? Quelle est l'incidence de la crise sur la situation des travailleurs en Belgique ? Quelles sont les possibilités d'indemnisation par la sécurité sociale pour les personnes ne disposant plus de revenus en raison du confinement ?

Face à ces questions, le projet de recherche déployé par le Centre de droit public poursuit deux objectifs complémentaires. Premièrement, il entend analyser, sur le plan du droit, les dispositifs mis en place pour gérer la crise du COVID-19 et atténuer ses conséquences

socio-économiques. Deuxièmement, il vise à tirer les leçons de cette gestion dans l'urgence en évaluant les forces et les faiblesses des dispositifs déployés et en formulant une série de propositions de réformes susceptibles d'améliorer la résilience de notre système juridique.

Un descriptif plus détaillé du projet qui a été retenu par l'Université est disponible sur demande (cfr *infra*).

### *Environnement de recherche*

Le chercheur ou la chercheuse réalisera ses travaux sous la supervision et avec l'aide des quatre promoteurs du projet, à savoir **Elise Dermine** (professeure de droit du travail), **Daniel Dumont** (professeur de droit de la sécurité sociale), **Julien Pieret** (professeur de droit public) et **Emmanuel Slautsky** (professeur de droit public et de droit comparé), tous chercheurs au Centre de droit public à côté de leurs activités d'enseignement.

Dirigé par le professeur Julien Pieret, le **Centre de droit public de l'ULB** est un centre de recherche de la Faculté de droit et de criminologie dynamique et en plein essor, constitué d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs à temps plein et de nombreux autres membres à temps partiel, dont les principaux domaines d'expertise sont le droit public, le droit social, et la sociologie et la philosophie du droit.

Le chercheur ou la chercheuse disposera d'un bureau, éventuellement partagé, au sein du Centre de droit public. Outre les quatre promoteurs, il ou elle pourra compter sur le soutien de plusieurs des membres du centre, en fonction de leur domaine d'expertise respectif.

Le chercheur ou la chercheuse recruté(e) sera invité(e) à postuler en janvier 2021 à un mandat permettant la réalisation d'une thèse de doctorat (FNRS, FRESH, mini-ARC,...).

Il est attendu de l'intéressé(e) qu'il participe aux activités collectives du Centre de droit public.

### *Profil recherché*

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un master en droit, avec grade, et avoir une bonne maîtrise, au moins passive, du néerlandais et de l'anglais.

Constituent des atouts complémentaires : une expérience professionnelle pertinente ; un master de spécialisation ; un second diplôme en sciences humaines ; une connaissance active du néerlandais et de l'anglais.

### *Intéressé(e) ?*

De plus amples renseignements sur le poste à pourvoir et les recherches à réaliser peuvent être obtenus auprès du professeur Emmanuel Slautsky ([emmanuel.slautsky@ulb.be](mailto:emmanuel.slautsky@ulb.be)), porte-parole. Le projet de recherche complet (6 p.) qui a été retenu par l'Université peut être communiqué sur demande.

Les candidatures doivent lui être envoyées par courriel avant le **vendredi 22 mai 2020** au plus tard. Elles doivent comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé, présenté conformément au canevas de l'ULB ([www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf](http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf)),
- un écrit, tel une publication scientifique ou un travail de fin d'études, attestant des capacités de recherche et de rédaction.

Une présélection sera opérée par les quatre promoteurs sur la base des dossiers soumis. Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à une audition à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin, en vue d'une entrée en fonction en principe le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Cette entrée en fonction est susceptible d'être anticipée, en concertation avec les promoteurs. En raison de la situation sanitaire actuelle, les auditions auront vraisemblablement lieu à distance et il sera tenu compte, dans le choix de la date de l'audition, de la concomitance de la procédure de sélection avec la session d'examens.